

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la
communication

Arrêté du 19 SEP. 2016

portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1^{re} classe du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2016

La ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°95-239 du 2 mars 1995 modifié portant statut particulier du corps des adjoint(e)s techniques d'accueil et de surveillance et de magasinage du ministère de la culture et de la communication ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2007 fixant les règles d'organisation et de déroulement de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint technique de première classe d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2016 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2016, d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de première classe du ministère de la culture et de la communication,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Martine RUAUD, attachée principale d'administration est nommée en qualité de présidente de l'examen professionnel d'adjoint(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de première classe du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2016.

Sont nommés membres de ce jury :

- Monsieur Anthony BELRHALLIA, technicien des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, chef d'équipe au service de la surveillance muséographique, musée du Louvre ;
- Monsieur Jean-Jacques LY VAN TU, ingénieur des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, chef du service de l'accueil et de la surveillance, musée national du Moyen-Age, Termes et hôtel de Cluny ;

- Madame Alice TAPHANEL, technicienne des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, adjointe au chef du service du poste central de sécurité, du château, musée et domaine national de Versailles.

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence sera assurée par Monsieur Jean-Jacques LY VAN TU, ingénieur des services culturels et des bâtiments de France de classe normale, chef du service de l'accueil et de la surveillance, musée national du Moyen-Age, Termes et hôtel de Cluny.

Article 3

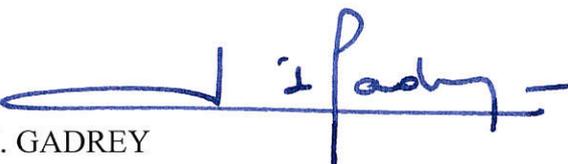
Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 19 SEP 2016

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice des politiques de ressources humaines et des relations sociales,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'I. Gadrey', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

I. GADREY